

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 octobre 2015

PLF POUR 2016 - (N° 3096)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N ° I-96

présenté par

M. Abad, M. Chrétien, M. Straumann, M. Solère, M. Verchère, M. Fenech, Mme Nachury, M. Perrut, M. Sermier, M. Luca, M. Christ, M. Marlin, M. Daubresse, M. Hetzel, M. Vitel, M. Gandolfi-Scheit, M. de Ganay, M. Le Ray, M. Philippe Armand Martin, M. de La Verpillière, M. Degauchy, M. Tian, M. Fromion, Mme Grosskost, M. Jean-Pierre Barbier, M. Siré, M. Reiss, M. Gosselin, M. Dassault, M. Furst, Mme Pons, M. Le Fur, M. Lurton, Mme Louwagie, Mme Duby-Muller, M. Scellier, Mme Arribagé, M. Voisin, M. Mariani et M. Darmanin

ARTICLE 9

Compléter cet article par l'alinéa suivant :

« IV. – Avant le 31 juillet 2016, le Gouvernement présente au Parlement un rapport sur l'impact du fonds de soutien aux collectivités territoriales ainsi que le soutien financier aux établissements publics de santé. Le cas échéant, le rapport peut émettre des propositions pour remédier aux problèmes soulevés. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Fin 2012, 828 collectivités avaient des crédits de plus de 1 million d'euros, 371 collectivités de plus de 5 millions, 191 de plus de 10 millions et 97 de plus de 20 millions. Les 275 plus endettées pesaient à elles seules 6,7 milliards.

Il y aurait encore des centaines et des centaines de maires de petites villes qui ne savent même pas qu'ils ont des emprunts toxiques dans leurs comptes. Il y a donc un grave risque d'afflux des demandes, et le fond ne pourra malheureusement pas pourvoir à toutes les requêtes.

C'est pourquoi il paraît nécessaire d'étudier l'impact du fonds de soutien, de vérifier si la capacité était suffisante pour soutenir les collectivités territoriales ainsi que les établissements publics de santé.